

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil Municipal et moi-même vous remercions d'avoir répondu nombreux à l'invitation formulée conjointement avec le Comité de Soutien MIS et THIENNOT.

Sont excusés :

- *Monsieur Serge DESLOUT Prt conseil Départemental*
- Madame Frédérique GERBAUD, sénatrice
- Monsieur Jean-François MAYET, sénateur
- Monsieur BRAUD, Maire de FLERE LA RIVIERE
- Monsieur ROUFFY Maire de PALLUAU
- Madame VERDIER-FAUCHON maire de SAINT CYRAN DU JAMBOT
- Monsieur CHARTIER Maire de SAINT GAULTIER
- Monsieur GUIMPIER, maire de FAVEROLLES
- Monsieur CAMUZAT Maire de SAINT GERMAIN DU PUY
- Monsieur NANDILLON Maire de LE PECHEREAU
- Monsieur LAROCHE Maire de BELABRE
- Monsieur DURAND Maire de DIORS
- Monsieur Léandre BOIZEAU Président d'Honneur du Comité de Soutien

C'est pour nous, entre autres, l'occasion de vous faire découvrir notre si jolie commune et ses environs qui comptent 173 administrés au recensement de février 2017.

Si nous sommes réunis aujourd'hui, c'est en partie, grâce au courrier que Gilles AVEROUS, Maire de Châteauroux a adressé à l'ensemble des Maires de L'Indre pour les inviter à réaliser un acte symbolique, en dénommant un lieu public aux noms de MIS et THIENNOT.

Quand j'ai présenté ce courrier lors d'une séance de Conseil Municipal, je me suis rendue compte que cette affaire, « l'Affaire Mis et Thiennot » était encore bien présente dans les esprits et dans les mémoires, et l'accord fut unanime pour qu'un endroit soit dédié à ces deux hommes au destin dramatique. C'est cet espace de détente et de passage pour les camping caristes qui a été choisi à cet effet.

Nous sommes à ce jour, la 23eme commune à soutenir le combat du Comité de soutien Mis et Thiennot, pour que soit révisé leurs procès,

qu'ils soient réhabilités, et surtout que leur honneur soit lavé, tant pour eux-mêmes que pour leur famille.

L'affaire Mis et Thiennot, constitue l'une des erreurs judiciaires du 20eme siècle, où de jeunes hommes sont mis en cause pour le meurtre d'un garde-chasse.....aucune preuve tangible.....juste des aveux extirpés après 8 jours d'interrogatoires musclés.....on emploie même le mot « TORTURE ».

Nous sommes dans un pays civilisé où la peine de mort a été abolie ; IL semble inconcevable que des aveux obtenus de manière si peu conventionnelle ne puissent être remis en cause.

En France, la justice est représentée symboliquement par une balance....certaines affaires, sont malheureusement la preuve qu'un dérèglement, dysfonctionnement ou acharnement peuvent avoir de graves conséquences.

C'est pourquoi j'encourage vivement le Comité de soutien dans son combat et ses actions pour pouvoir présenter une 6eme demande de révision du procès.

.....  
Pour dévoiler cette plaque commémorative, je demande à Madame THIENNOT de me rejoindre .

.....  
Je donne à présent la parole à Madame Helga POTTIER, Présidente du Comité de Soutien, pour qu'elle vous en expose les actions diverses, les attentes et les espoirs.

.....  
Mesdames Monsieur, je vous remercie de votre attention, et après cette émouvante cérémonie, je vous invite à prolonger ce moment en partageant un verre de l'amitié à la Salle des Fêtes.